L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 29 OCTOBRE 1882. Entre les rues Bienville et Conti.

FEUILLETON.

Commencé le 24 septembre

ISEULT.

Par GUSTAVE CLAUDIN.

III

Le soir, où Iseult, escortée de Mme Desdémone, fit son entrée dans la salle des jeux, la partie était fort dramatique. La banque se trouvait très maltraitée par un jeune comte hongrois qui, depuis son arrivée, lui avait pris cinq cent mille francs. Il risquait à chaque coup le maximum au trente et quarante; il venait de trouver une série de treize intermittences. Il affectait d'être fort calme, bien qu'en réalité il fut fort agité, et de ne prêter nulle attention à tous ces regards fixés sur lui.

Mais tout à coup, l'aspect de la salle changea. On ne s'occupa plus de cet heureux joueur, et on ne s'intéressa plus qu'à la nouvelle arrivée dont on admirait l'élégance et la beauté! Iseult ne s'en aperçut pas. Elle prit place au jeu, et risqua quelques louis à la rouge. Elle gagna, et fut ingrate en ce qu'elle quitta le trente-et-quarante pour aller à la roulette.

La plupart des joueurs et des curieux la suivirent, laissant le jeune Hongrois presque seul avec les croupiers. La foule est capricieuse et inconstante dans ses curiosités. La lutte heureuse de ce gros joueur avec le hasard l'intéressant moins que cette nouvelle arrivée, elle n'y fit plus d'attention et suivit la jeune fille.

Iseult s'obstinant à placer son argent sur des numéros qui ne sortaient pas, perdait tout son bénéfice. Elle se retira, se promettant de revenir le lendemain On fit avancer sa voiture, et elle revint à sa villa.

Ce jeune Hongrois se nommait le comte Herman. Il avait trente ans et était un élégant cavalier. Il menait très grand train et jetait l'or par les fenêtres. C'était le héros de la saison. On racontait toute sorte de légendes. Le bruit courait qu'à Vienne, il avait été l'amant de la première danseuse du théâtre de l'Opéra, et que, par son brusque départ, il l'avait plongée dans un profond chagrin. Elle le menaçait de payer son dédit, et de venir le rejoindre.

Le comte Herman faisait, d'ailleurs, un très noble usage de son gain. Il se montrait plein de sympathie pour les petites dames légères persécutées par le hasard, et venait très galamment à leur secours. La veille, grâce à son intervention généreuse, quelques-unes de ces infortunées avaient pu rentrer en possession des bracelets, des médaillons et des bagues qu'elles avaient dû mettre en gage. Aussi à la promenade et dans les salles de jeu lui souriait-on de toute part. Dès qu'il approchait d'une table, on se groupait à ses côtés et on faisait des vœux pour lui. Au bal, il avait un égal succès, et il valsait si bien que toutes les dames souhaitaient qu'il vînt les inviter.

Ce ne fut pas sans surprise qu'il avait vu, la veille, ses thuriféraires l'abandonner pour suivre la belle inconnue qui était apparue là pour la première fois Hélas! il n'en était encore qu'au début des déceptions qui l'attendaient. Désormais, son étoile allait pâlir.

A l'heure de la promenade, le comte arrivait monté sur un magnifique cheval alezan, et tout aussitôt les passants s'arrêtaient pour le regarder. Déjà son ovation se préparait, mais cette fois pour ne pas finir. Quelque brillant que fût ce cavalier, on ne le distingua plus de la foule, à partir de l'instant où Iseult montant son cheval *cap de more* apparut. Elle portait une amazone couleur *prune de monsieur* fixée sur sa poitrine par des brandebourgs de soie noire légèrement parsemés d'or, puis était coiffée d'un chapeau noir qu'un voile d'un bleu clair d'une finesse intense enveloppait en prenant la forme vague d'un nuage. Du temps de la chevalerie, les paladins seraient tous morts d'amour en face de cette jolie créature qui ressemblait à une guerrière échappée des jardins d'Armide.

Alors on vit se reproduire la scène de la veille. Le comte chevaucha seul, tandis que la foule se pressait autour de cette belle amazone.

A partir de cet instant Monaco compta deux idoles, et ainsi qu'on le devine les femmes tinrent pour le comte, et les hommes pour Iseult. On les suivait partout, aux courses, au tir aux pigeons, au spectacle et aux jeux, sans les voir jamais échanger ni un regard, ni une parole. On eut dit qu'ils eussent voulu, tout en se suivant, s'éviter.

Le comte Herman souffrait beaucoup de cette réserve et de cette froideur, et il en souffrit bien davantage, lorsqu'il apprit que cette originale beauté était à Monaco, sans autres protecteurs que ses suivantes et ses domestiques.

Il se demanda comment il pouvait en être ainsi, se refusant à admettre qu'elle fût dépourvue d'un père, d'un frère, d'un mari ou d'un oncle pour la protéger dans ce milieu un peu interlope où elle s'aventurait. A force de questionner ces amis de passage qu'on rencontre en pareil endroit, il parvint à connaître ce que les notaires appelleraient l'état civil d'Iseult. Cette découverte le rendit rêveur, et on a déjà deviné, étant donné un fat et un mauvais sujet comme lui, pourquoi il en fut ainsi. Il ne se sentit plus jaloux de cette rivale qui lui disputait son prestige, reconnaissant qu'il n'y avait nul déshonneur à être vaincu dans une lutte semblable.

Mme Desdémone, qui était une femme de grande expérience, tout en rendant justice à la tenue austère et correcte d'Iseult, n'en était pas moins inquiète pour cela. Elle devinait l'impression profonde que celle qu'elle était chargée de garder avait produite sur le comte, et elle ne se sentait point rassurée pour l'avenir. Iseult ne lui disait rien, et ce silence précisément l'inquiétait, car elle ne pouvait admettre qu'elle poussât l'indifférence jusqu'à n'avoir pas remarqué ce séduisant cavalier. Elle se résigna à attendre.

Un soir, il y avait dans les salons du Casino un grand bal de charité en faveur des pauvres, et à ce bal toutes les femmes devaient venir faire assaut de luxe et d'élégance. Iseult n'hésita point à s'y rendre, désireuse qu'elle était de faire une bonne œuvre, puis de mettre une magnifique toilette qu'elle avait apportée de Paris.

On sait ce que sont dans les stations thermales et dans les villes à la mode ces bals de bienfaisance. Le premier venu, s'il paie, peut y entrer, sans qu'on ait le droit de s'informer ni de ce qu'il est, ni d'où il sort. Il y a bien des commissaires, mais ils sont sans autorité sur les arrivants qui sont là tous chez eux.

Iseult parut en grand toilette et constellée de diamants. Elle était accompagnée de Mme Desdemone, qui avait cru ce soir-là devoir prendre une physionomie de duègne encore plus intolérante que de coutume. Qu'on se figure Mme de Maintenon alors que cette vieille coquette était dans ses jours de tristesse, de disgrâce et de mauvaise humeur. Près de Mlle Desdemone une porte de prison eût paru souriante, et un boule-dogue en fureur, affable.

Un commissaire vint à leur rencontre et de la façon la plus aimable les conduisit à des fauteuils destinés à des dames qui se connaissaient à peine.

Aussitôt les valseurs les plus empressés vinrent inviter Iseult, qui faisant appel à son sourire le plus gracieux, refusa leurs invitations. Elle avait déjà éconduit une dizaine de ces beaux messieurs, lorsque le comte Herman visiblement ému se présenta pour la prier de lui faire l'honneur de valser avec lui.

—Merci, monsieur, lui dit Iseult, je suis très charmée de votre invitation, mais j'ai l'habitude de ne danser qu'avec les personnes qui m'ont été présentées; c'est pour la dixième fois, ce soir, que je refuse pareille invitation.

Le comte la salua respectueusement et s'éloigna.

Il rejoignit ses amis et leur dit assez haut pour être entendu:

—Je ne connais pas les anges, qui seuls pourraient me présenter à une créature qui doit être venue en ligne droite du ciel.

Iseult se tournant vers Mme Desdémone, lui dit d'un petit air moqueur:

—C'est galant, mais plus banal encore.

Il y avait une heure qu'elle était là dans son fauteuil, lorsqu'elle aperçut un visage connu: c'était M. d'Albrey, arrivé le soir même par l'express et qui, au débotté, s'était rendu au bal. Il alla droit à Iseult et à Mme Desdemone et les salua en leur exprimant le plaisir qu'il éprouvait de les retrouver. Il causa quelque temps et remarqua qu'Iseult ne dansait pas. Elle lui dit alors qu'elle n'accordait cette faveur qu'aux messieurs qui lui avaient été présentés.

—Qu'à cela ne tienne, reprit d'Albrey. D'abord je suis là, puis dans cette foule je compte des amis qui sont de fort galants hommes. Tenez, j'aperçois Herman qui est très parisien, bien que de nationalité hongroise. Quand il est à Paris, ce qui lui arrive souvent, nous l'admettons à notre cercle. C'est un joyeux compagnon un peu fier, mais très bien élevé. Il a eu toute sorte d'aventures. Nous l'avons surnommé le Lauzun de la Hongrie. Voulez-vous que je vous le présente?

—Je n'y vois aucun inconvénient, reprit Iseult avec un calme parfait.

D'Albray appela le comte, et fit la présentation.

—A présent, monsieur le comte, je suis toute prête à valser avec vous.

Cela dit, le comte prenant Iseult par le bras l'entraîna dans le tourbillon de la danse, la conduisant à ravir, la faisant passer à travers les groupes et évitant ces chocs si funestes souvent aux falbalas et aux fanfreluches qu'il est de mode d'accrocher aux toilettes de bal.

La valse terminée le comte ramena Iseult à sa place. Il s'inclina jusqu'à terre.

Iseult le remercia, et de l'air le plus candide et le plus innocent du monde elle lui dit:

—Je suis ici encore pour quelques jour, je vous permets maintenant de me saluer et de m'aborder lorsque nous nous rencontrerons.

C'était fort gracieux, mais encore plus honnête. Aussi, loin d'être ravi, le comte Herman se sentit un peu découragé, persuadé que c'était la valse et non l'émotion qui en ce moment-là faisait battre un peu plus fort le cœur de la belle Iseult.

Pendant huit jours, cette originale et incompréhensible nature, toujours escortée de Mme Desdemone et de d'Albrey, soumit le comte Herman à toutes les provocations de sa coquetterie. Jamais jeune fille américaine ne sut flirter avec plus de perfidie. Elle passait de l'effronterie à la réserve avec une rapidité qui le rendait aussitôt fou d'amour. On eût dit qu'elle voulait le braver, puis dès qu'il s'apprêtait à profiter de ses avances, aussitôt elle devenait froide, et d'un mot, d'un geste, s'arrangeait de façon à décourager ses extases et à immoler ses enthousiasmes. Elle s'éloignait alors, toute joyeuse de le laisser là désespéré. Elle trouvait une sorte de volupté dans ce jeu cruel, et mettait toute son ardeur et toute sa malice à le renouveler. Il était devenu son esclave, son souffre-douleur. Elle se rendait bien compte de la torture qu'elle lui faisait endurer, mais elle était décidée à être impitoyable et à se fermer les oreilles s'il lui demandait grâce. Le malheureux n'avait même pas la ressource la bouder et de simuler du dépit. S'il se fût avisé d'avoir recours à ces innocentes vengeances, la perfide était là toute prête à le désarmer par un irrésistible sourire. Elle daignait permettre qu'il l'aimât, mais quant au plus léger profit, à la plus petite des consolations, il n'avait point à les attendre de ce démon charmant qui entendait se venger sur lui de la blessure qu'un autre avait faite à son cœur.

Iseult ne s'en voulait pas du tout de tant de cruautés. Elle n'avait qu'un seul regret, celui de n'avoir qu'une victime; aussi en cherchait-elle d'autres, et était-elle décidée à attirer dans ses filets pour les torturer de la même façon, tous ceux qui s'aviseraient de lui faire la cour, voulant bien, ainsi qu'elle l'avait dit à son oncle le colonel avoir trente-six adorateurs, mais jamais rien autre chose, fût ce le pareil d'Endymion auquel, selon elle, la chaste Diane avait trop accordé.

Le comte Herman ne savait pas se défendre. Il était trop épris d'Iseult pour ne pas céder à tous ses caprices. Elle avait consenti à faire avec lui des promenades à cheval et il fallait voir avec quelle coquetterie elle affectait de parader à ses côtés pour se faire voir dans les poses les plus gracieuses.

Elle en était arrivée à causer familièrement avec lui, afin de pouvoir se moquer plus facilement des airs tristes qu'il croyait devoir prendre pour lui exprimer les tourments de son âme, retournant pour ainsi dire le poignard dans la plaie, et n'offrant au pauvre soupirant ahuri qu'une rieuse à la place de la femme amoureuse qu'il espérait trouver. Quand, après un mot qu'elle risquait à dessein, elle pressentait qu'il allait tomber à ses pieds et lui faire une déclaration, alors elle lançait son cheval au galop, franchissait les fossés, escaladait les barrières, et l'engageait à la suivre. Quoique très excellent cavalier, le comte hésitait, tant étaient imprudentes, téméraires et presque dangereuses les fougues subites de ce démon.

Après maintes excursions de ce genre, Iseult un beau soir causant avec le comte et d'Albrey, les informa qu'elle quittait Monaco le lendemain, pour s'en retourner à Paris. Elle les autorisa, si cela leur était agréable, à venir lui dire adieu à la gare.

IV

Ils n'eurent garde d'y manquer. Le comte en proie à une grande tristesse vint à ce rendez vous. Quel ne fut pas son étonnement en voyant Iseult en habits d'homme. Elle portait des bottes en maroquin aux tiges échancrées, ce qui permettait de voir ses bas de soie gris perle; avec cela une culotte courte de velours, puis un pourpoint de même étoffe. Elle était coiffée d'un chapeau mou posé sur l'oreille, et fumait une cigarette. Impossible de rêver un être plus mutin. Chérubin lui-même avec ses cheveux d'or et ses lèvres roses eût paru plus laid.

Mme Desdemone et Clémentine prirent place à côté d'elle dans un coupé. Au signal du départ elle tendit la main à d'Albrey, puis au comte Herman, et dit à ce dernier qui poussait de gros soupirs:

—A revoir, mon cher comte, je vous prie de me pardonner toutes mes espiègleries. Au revoir, je vous dis, car j'espère bien vous retrouver cet été au bord de la mer, sur la portion de la côte comprise entre Trouville et Cabourg.

En cet instant le train partit.

Alors Iseult se penchant à la portière, détacha la rose qu'elle portait à sa boutonnière et la jetant au comte, elle lui dit:

—Je vous la donne, conservez-la en souvenir de moi.

Puis alors s'adressant à Mme Desdémone, Iseult ajouta:

—Je ne sais si le comte pense que je l'aime, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour le lui faire croire, mais il n'en est rien. J'ai voulu simplement m'amuser à ses dépens.

—Ne jouez pas avec le feu, reprit Mme Desdémone, et songez que vous reverrez sûrement M. le comte Herman. Vous lui avez dit que vous iriez à Trouville. Il y viendra, soyez-en sûre.

—Eh bien alors, dit Iseult, le supplice du gril reprendra.... Je l'ai déjà grillé d'un côté, ce sera le tour de l'autre, et si sur mon chemin je trouve de nouveaux soupirants, ils seront grillés de la même façon.

Elle s'était tenu parole, et malgré les périls qu'elle avait affrontés et les petites escarmouches de coquetterie au milieu desquelles elle s'était engagée, elle rentrait dans son hôtel de Paris, aussi pure, aussi irréprochable qu'elle en était sortie. Son cœur n'avait pas été de la partie, son esprit seul s'en était donné à cœur joie. Il lui aurait plu de se parer de sa fleur d'oranger, et de sa toilette de mariée, elle en avait le droit, n'ayant laissé aux ronces des chemins parcourus pas le moindre lambeau de sa robe d'innocence.

* * *

Pendant son absence la situation s'était compliquée. Son mari, le comte de Fernay, las de son exil, comme elle l'avait été elle-même de sa retraite au couvent, était revenu à Paris.

Son premier soin avait été de s'informer de ce qu'on pensait dans le monde du scandale de ses noces, et de ce qu'était devenue Mlle Iseult de Marigny. Il put interroger beaucoup de témoins qui lui apprirent ce qu'il en était.

Fernay se jugeait très sévèrement et reconnaissait avec franchise qu'il avait été criminel dans ce drame conjugal. Son intention bien arrêtée, en revenant à Paris, était de répondre à la provocation qu'il s'attendait à recevoir du colonel de Sarda, mais si ce dernier avait renoncé à toute rencontre, de n'inquiéter en rien celle qui portait son nom, de la laisser libre de ses actions, et de ne tenter aucun rapprochement, admettant sans hésiter que l'offense qu'il lui avait faite était de celles qu'on ne peut oublier et que nul repentir ne saurait racheter.

Il n'avait pour l'instant qu'une préoccupation, celle d'expliquer aux amis du colonel pourquoi, après l'offense, il s'était enfui. En agissant ainsi, il avait espéré apaiser et faire oublier plus vite le scandale.

Sans tarder il se mit en rapport avec un ami du colonel et le pria d'aller lui-même dire que telles étaient ses résolutions bien arrêtées.

Ni l'absence ni les chagrins n'avaient, du reste, modifié le caractère de Fernay qui, étant toujours jeune, beau garçon, n'entendait pas s'abandonner à la tristesse, et projetait au contraire de vivre le plus gaiement possible. Il se rappelait complaisamment qu'il y avait beaucoup de maris placés dans une situation semblable à la sienne, et qui ne se faisaient point trappistes pour cela.

Soutenu par cette insouciance qu'on trouverait au fond du cœur de tous les viveurs, il ne se demandait pas s'il aimait encore celle qu'il avait offensée, et quand la velléité lui passait par la tête de raisonner là-dessus, il chassait cette pensée et la refoulait dans cette case vague du cerveau où tous tant que nous sommes, nous avons la faculté de pouvoir grouper les sujets sur lesquels nous ne voulons pas réfléchir. Il se disait que ne pouvant compter sur le pardon, il était plus sage de ne point se bercer d'espérances chimériques, et de considérer au contraire comme définitivement perdu un paradis dont il s'était chassé lui-même.

Un jour qu'il était chez lui tout seul et plongé dans ses réflexions, on vint frapper à sa porte: c'était Salomé qui avait deviné qu'il était de retour. Elle était vêtue de noir et fort belle. On voyait que ses yeux avaient beaucoup pleuré. Elle se jeta à ses pieds, et d'une voix suppliante lui demanda pardon de tout ce qu'elle lui avait fait. Il la releva et l'embrassa sur le front.

Alors Salomé encouragée par cette caresse entreprit de lui expliquer sa conduite.

—Je t'en dispense, dit Fernay, le mal est fait, et il est irréparable.

—Je t'aimais, et si tu étais femme, tu saurais que ce sentiment innocent explique tout ce que nous pouvons faire en ce monde. Je suis plus désolée et plus repentante que toi. Si j'avais connu la créature adorable que tu me préférais, je te jure que je n'aurais pas agi ainsi. Mais on m'avait dit que tu faisais un mariage d'argent et que tu épousais une fille laide. Alors la jalousie m'a rendue folle, je suis partie, et j'ai frappé.

—Le mal est fait et, je le répète, il n'est ni en ton pouvoir, ni au mien, ni au pouvoir de qui que ce soit de l'effacer. Laissons cela et dis-moi ce que tu viens faire ici.

—Je t'aime toujours, voilà ma réponse, et puisque tu ne peux pas aimer ta femme, reviens à moi. J'ai tant souffert, les petits m'ont si souvent parlé de toi!

Fernay, visiblement ému, embrassa Salomé, et la poussant vers la porte, il lui dit avec douceur:

—Reviens demain.

Quand il fut seul, il se dit:

—Salomé est toujours fort belle. Je pourrais la quitter réellement, on ne le croirait pas. Je dois l'aider à élever ses enfants, il y a là une situation qu'il faut que je liquide.

Il balbutia encore quelques phrases incohérentes.

Le lendemain, Salomé reparut. Il paya ses dettes.

Il ne tarda point à découvrir que si les mauvais sujets de son espèce lui faisaient bon accueil, il ne devait compter sur la même indulgence partout. On lui fit comprendre que la plupart des salons lui étaient fermés et qu'on lui tenait rigueur. Celle qui portait son nom y était au contraire très fêtée, on voulait ainsi faire autour d'elle une sorte de cordon sanitaire destiné à rendre toute rencontre impossible. Insouciant comme il l'était encore, il eut la force de faire contre fortune bon cœur; aussi se trouva-t-il tout excusé d'aller chercher dans un monde interlope les distractions que le monde régulier lui refusait. Pour les femmes il était un déclassé; les hommes, qui peuvent être plus indulgents, ne l'abonnèrent pas tout à fait.

* * *

Iseult à son retour de Monaco était allée s'installer au château de la Jarretière où le colonel et la douairière vinrent la retrouver.

Elle leur raconta de quelle façon elle avait passé son temps à Monaco, et poussa la franchise jusqu'à leur avouer qu'elle s'était montrée fort coquette avec les beaux messieurs qu'elle avait rencontrés. Mme Desdemone crut devoir rendre hommage à son attitude si correcte et si digne, et affirmer que ses actes et ses paroles ne pouvaient donner prise à la plus légère critique.

—Vous m'avez dit, ma chère tante, reprit Iseult en s'adressant à la douairière, que j'étais d'une famille dans laquelle les femmes n'avaient jamais bronché. Je ne l'ai pas oublié, et vous pouvez être sûre que je ne dérogerai pas.

—Je suis tout prêt à le croire, dit le colonel, mais songe, ma chère enfant, qu'heureusement pour elles, aucune de tes ancêtres ne s'était trouvée dans une situation aussi fausse que la tienne. Belle et jeune comme tu es, on s'expose à un danger permanent en courant le monde seule.

—Mais, mon oncle, si j'ai eu pour mari un coupable, j'en suis la première punie. Est-il juste que j'expie sa faute, et que je me condamne à un deuil sans fin, que je renonce pour toujours aux distractions honnêtes et permises? J'entends n'être à charge à personne. Vous, ma chère tante, vous avez des douleurs qui ne vous permettent point de me suivre dans mes courses folles; vous mon oncle, vous êtes colonel et vous vous devez à votre régiment. J'ai d'ailleurs près de moi l'excellente Mme Desdémone pour me protéger, et je vous assure que quand il le faut, elle sait prendre un visage qui a le pouvoir de décourager et de mettre en fuite ceux qui voudraient pousser trop loin leurs assiduités. Que vous dirai-je encore? J'ai besoin de vivre, je ne puis me passer de distractions. Je n'ai pas d'intérieur, je n'ai ni mari à aimer, ni enfant à adorer, à caresser et à élever. Je suis une vieille fille chez laquelle la passion des petits chiens et des perroquets ne s'est pas encore éveillée.

—Mais, fit observer la douairière, pourquoi ne sais-tu pas t'occuper chez toi? Tu es musicienne, tu dois aimer la lecture, puis il y a les travaux d'aiguille qui sont faits pour les femmes. Ma grand'mère, toute châtelaine qu'elle était, passait son temps à filer; moi, je fais de la tapisserie.

—Ce ne sont point là des ressources pour moi. J'ai essayé de broder et de tricoter des bas pour les petits malheureux qui ont froid. Malgré tous mes efforts, je n'ai pu continuer. J'aimais mieux aller dans le parc et compter les feuilles des arbres. Pour que les pauvres n'y perdissent rien, je m'en allais chez un marchand acheter des douzaines de paires de bas, que je n'aurais jamais eu la patience de faire moi-même. De cette façon, ma paresse, que je suis la première à condamner, ne leur portait aucun préjudice. Voilà pourquoi, arrivant de Monaco, je vais repartir dans un mois pour visiter les plages normandes, et j'espère bien, mon cher oncle, que vous viendrez le samedi à Trouville.

—A ta place, dit le colonel, je resterais un peu au château. C'est une habitude à prendre.

—Je n'y resterai pas parce que j'y serais seule, et que cela n'est pas amusant. Ah! mon cher oncle, pourquoi n'ai-je pas de mari? Il vous débarrasserait une fois pour toutes de votre nièce.

Le colonel et la douairière échangèrent un regard qui semblait dire que cette romanesque petite personne raisonnait justement.

Mais le colonel avait à faire une confidence à Iseult qui l'embarrassait beaucoup, et qui consistait à lui apprendre que M. de Fernay, son mari, avait reparu. Il prit son courage à deux mains et lui apprit la nouvelle.

Iseult ne fut pas du tout troublée.

—M. de Fernay m'est absolument étranger. Qu'il soit près ou loin de moi, cela m'est indifférent. Je ne sais quelles sont ses intentions. Si par hasard il voulait tenter un rapprochement ou entraver si peu que ce soit la liberté complète dont je prétends jouir, je le préviens qu'il verrait se dresser contre lui ma volonté et ma résistance, qui se chargeraient bien de lui prouver qu'il ne peut rien contre moi. Le contrat de mariage a stipulé le régime dotal, c'est vous qui me l'avez dit; il ne peut pas me ruiner, je suis donc rassurée de ce côté-là. Je ne le suis pas moins des autres. Je n'ai qu'une grâce à vous demander.

—Laquelle? dit le colonel.

—C'est de ne pas provoquer en duel M. de Fernay, ainsi que vous en avez eu l'intention après sa vilaine action. Laissez-le vivre. Vous me le promettez, n'est-ce pas.

—Je te le promets, dit le colonel.

Puis il ajouta:

—Dès son arrivée, M. de Fernay m'a d'ailleurs fait dire que si j'avais toujours l'intention de le provoquer, il se tenait à ma disposition. Il m'a également fait savoir que son désir formel était de ne l'inquiéter en rien et de ne demander aucun pardon, parce qu'il reconnaissait qu'il n'en était pas digne.

—Eh! bien, mon oncle, vous voyez que j'ai raison de ne pas m'émouvoir du retour du fugitif, et que je puis en toute sécurité, et sans avoir à craindre aucun nouveau scandale, continuer à vivre ainsi que je le fais. J'irai à Trouville et encore autre part pendant l'été, et à l'automne pour la chasse, je vous donne rendez-vous ici au château de la Jarretière, ainsi qu'à tous nos amis.

Alors se tournant vers sa grand'tante elle l'embrassa, puis embrassa aussi le colonel et leur dit d'un petit air mutin:

—Ayez tous les deux l'esprit en repos et surtout ayez confiance entière dans la farouche vertu de votre nièce.

—Et si dans une de tes excursions, dit le colonel, tu allais te trouver face à face avec M. de Fernay, que ferais-tu?

—Je lui tournerais le dos, et s'il ne s'éloignait pas, alors il aurait à compter d'abord avec le regard foudroyant de Mme Desdemone,—puis avec les biceps de mes valets de pied, mais je le suppose trop bien élevé pour en arriver là.

(*A continuer.*)

D. H. Holmes.—Ouverture des nouvelles salles de vente.—Ce splendide magasin, qui est tout un monde et qui rivalise avec les plus riches établissements de New York, de Londres, de Paris, en élégance, en richesse, en variété, ouvre maintenant sur quatre rues. C'est tout un musée de délicieux articles, de nouveautés choisies par des mains habiles. Mais si colossal que soit ce stock il sera vite épuisé, car la maison Holmes, en raison de la grande échelle sur laquelle elle opère, peut faire et fait des rabais exceptionnels. Nous engageons le public à aller visiter les nouvelles salles de vente et d'exposition qui viennent de s'y ouvrir; elles regorgent des produits des fabriques les plus renommées de tous pays. En lisant l'annonce que nous publions plus loin on verra que la maison D. H. Holmes accorde une diminution de cinq cents sur chaque dollar de marchandises payé au comptant. Cet avantage sera fait aux acheteurs pendant quelque temps seulement; il importe donc de se presser pour en profiter. Il n'est rien que le caprice le plus exigeant ne puisse trouver là.

Excellente et populaire maison que la maison Billard. No 59 rue de Chartres, au coin de la rue Bienville vous y trouvez une collection complète de tous les livres français et américains, et tous les articles à l'usage des écoliers, tels que papier de toute sorte, ardoises, crayons, encre, plumes et porte-plumes, le tout à des prix on ne peut plus réduits.

Vous pouvez aussi vous procurer chez M. H. Billard des papiers peints de toute beauté, du genre le plus nouveau et provenant des meilleures fabriques françaises et américaines: il entreprend la pose de papiers de tenture, des bordures et autres objets servant à la décoration des appartements, et il s'est assuré dans ce but le services de nos plus habiles ouvriers. Enfin M. Billard reçoit tous les livres, brochures, revues et journaux illustrés de France, et un service régulier à l'usage de ses abonnés.

Il n'est pas de magasin plus populaire, mieux achalandé que le grand dépôt de thé si connu sous le titre de Great T Depot, situé aux numéros 3 et 5 de la rue du Camp. Nous apprenons avec plaisir que M. Isidore Danziger vient d'en faire l'acquisition et d'en renouveler complètement l'assortiment. On peut trouver constamment chez lui des thés, des cafés, des épices de toute espèce, toujours d'une pureté extrême et d'une grande fraîcheur. Chez lui rien d'adultéré, de falsifié; M. Danziger en fait une maison de confiance où les familles peuvent s'approvisionner en toute confiance. Tous les cafés sont d'ailleurs grillés et moulus à la vapeur, ce qui lui permet de les fournir à très bon marché. En fait, on ne les vend nulle part à plus bas prix.

M. I. Danziger est bien favorablement connu à la Nouvelle-Orléans. Sa longue expérience, sa grande habileté sont autant de garants de la façon honnête et intelligente dont il va diriger son nouveau commerce, et ses amis, sa clientèle le suivront sans aucun doute dans la rue du Camp.

Compagnie d'Assurance du Sud.—On trouvera plus loin l'annonce de cette compagnie, qui vient de se fonder au capital de $300,000, et dont toutes les actions ont été souscrites. Elle entrera donc immédiatement en opération, c'est à dire le 20 novembre, à ses bureaux, 31 rue du Camp En lisant la liste de ses officiers on verra qu'elle se compose des noms les plus honorables, financiers et négociants occupant tous une position élevée. La nouvelle institution, à laquelle nous souhaitons bien cordialement le succès le plus complet, a mis à sa tête un homme distingué par le mérite et le caractère, M. Ernest Miltenberger, et c'est là une sûre garantie de succès. Cette nomination est aussi une compensation pour la communauté, elle perd un Recorder qui a honoré les fonctions dont on l'avait revêtu, mais elle gagne un président de compagnie d'assurance qui saura servir efficacement les importants intérêts dont il a charge. M. H. Galy, vice-président est aussi l'un des citoyens les plus justement respectés de la Nouvelle-Orléans.

M. P Boisseneau.—Ainsi qu'on le verra par une annonce insérée plus loin, M. Boisseneau a transféré son nouveau magasin au No 137 de la rue du Canal, au dessus du magasin de M. Gueble. Le nom de M. Boisseneau a toujours commandé une grande clientèle, et engagé ce passé, il veut faire encore mieux dans le présent et dans l'avenir. Son nouvel établissement rappelle ceux des grands tailleurs de Paris de Londres et de New York, et son personnel se compose des meilleurs ouvriers qui soient. Il vient de recevoir un assortiment très varié des étoffes les plus portées dans le monde élégant, et on connaît le cachet qu'il sait leur donner. Ce sera certainement un succès et un succès mérité.

Importations françaises.—L'importante maison E. Damiens, qui a succédé à l'ancienne maison T. Moreau, 127 et 129 rue Royale, vient de recevoir, nos lecteurs seront heureux de l'apprendre, un vaste assortiment d'articles de toilette pour dames et messieurs. Comme toutes ses autres importations, celles-ci se distinguent par une très grande variété et une très grande nouveauté. Une annonce qui se lira plus loin, donne l'énumération partielle des articles nouvellement reçus et que la maison Damiens vendra à des prix d'une surprenante modicité: Chemises blanches et en couleurs, avec et sans cols, poignets nouveau genre, gilets de dessous en flanelle mousseline, mérinos et coton, caleçons toile et coton croisé, chaussettes, crosses, peignes, ceintures de voyage et une myriade d'autres articles. Nous signalons l'annonce qui nous occupe à l'attention de nos lecteurs et les engageons à s'y arrêter.

M. Shilling, dont tant de dames à la Nouvelle Orléans, connaissent l'élégant magasin de modes, situé aux numéros 157 et 159 rue du Canal, vient d'arriver du Nord apportant avec lui une immense quantité de nouveautés de première qualité et d'une élégance parfaite Il expose en vente de magnifiques chapeaux modèles de la dernière mode, un admirable assortiment de plumes, de fleurs, d'articles de fantaisie et de nouveautés en tout genre. Il sort de chez lui des confections de la plus grande élégance, et il s'est procuré des ouvrières habiles, des faiseuses de premier mérite, de véritables artistes pour monter et former des chapeaux et autres articles de modes qui sont autant de chefs-d'œuvre de bon goût.

Nous recommandons spécialement aux dames le département des cheveux et des articles proprement dit de fantaisie.

Du reste, M. Shilling ne désire qu'une chose, c'est que l'on vienne visiter ses magasins, afin que l'on puisse juger soi-même de la valeur de ses marchandises et de la supériorité de ses confections.

Desforges, Montagnet & Cie.—Les familles, de même que les usines, trouveront de leur intérêt à s'approvisionner de charbon chez les messieurs sus-nommés, qui leur vendront le Pittsburg de première qualité, livré à domicile, au prix de 45 sous le baril. Non seulement ces messieurs vendent-ils leur charbon aux chiffres les plus modiques du marché, mais aussi ils laissent au public la faculté de commander le charbon maintenant, et d'en demander la livraison à la date de son choix.

Charbon de Pittsburg.—Nous publions dans une autre colonne une annonce de **M. Chs. Gaulon**, marchand de charbon—Chs. Gaulon est un marchand de vieille date, il possède un fort assortiment de charbon qu'il offre au public avec tous les avantages du bon marché. Il prie les personnes qui n'ont pas encore fait leur approvisionnement, de s'adresser chez lui, ses bureaux se trouvent au No 35 Vieux Bassin, près Tremé, ainsi qu'au dépôt encoignure Champs-Elysées et Chartres. Ne laissez pas passer votre chance.

LISTE DES NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.
Steamship Hudson, Freeman........parti 21 oct
Steamship New York, Quick........parti 21 oct
Barque Joshua Lorning, Cook........partie 19 oct
BANGOR, MAINE
Navire Scotia, ——........expédié 19 oct
BOSTON.
Barque David A Preston, ..en chargement 18 oct
LIVERPOOL
Steamship Leverrier, Thompson, ...parti 6 oct
Steamship Bothal, Strangham........parti 5 oct
Steamship Alava De Longa........parti 8 oct
Steamship Historian, Hughes, en chargement 28 sept
Navire Wm Tapscott, Ray, en chargement 9 oct
Navire Thos Lord, Hall, ...en chargement 9 oct
Barque Haydst, Andersen, ...en chargement 27 sept
LONDRES.
Navire Eliza S Milligan, Tucker, ...parti 3 oct
CARDIFF.
Navire Virginia, Farrable, ...parti 7 sept
NEWPORT.
Steamship Lambert, Tanner, ...parti 27 sept
PLYMOUTH.
Barque Prince Patrick, Peterkin, ...parti 3 oct
ROTTERDAM.
Barque Conquistatore, Lauro,........parti 5 oc
HAVRE.
Steamship Good Hope, Atkins....parti 23 sept
Steamship Paris, Arthur, ...parti 28 sept
Steamship Alexandre Bixio, Prado, parti 26 août
Navire Lizzie Moses, Sheer........parti 16 oct
Navire Ile Marthe, Trancheeno....parti 27 sept
MARSEILLE.
Barque Simpson, Garguilo........partie 11 sept
BORDEAUX.
Barque Alphonse et Marie, Privat ....partie 25 août
Barque Leopold et Marie, Lescalle, partie 20 oct
Barque Roma, Gerolimich ....partie 15 oct
BREME.
Navire Constantia, Kuhlken,........parti 10 oct
Barque Freihandel, Washter, ...parti 15 sept
GENES.
Barque Simpson, Garguilo,........partie 7 sept
ANVERS
Navire Nettie Murphy, ——........parti 16 oct
Barque Lincoln, Gerolimich........partie 23 sept
BARCELONE
Barque Llobregat, Molina,........partie 20 juin
Brick Joya Llobregat, Molino, ...en chargement 1 juin
MESSINE.
Steamship Whickham, Scott, en chargement 8 août
MALAGA.
Steamship Scandinavia, Miller, ...parti 3 oc
NAPLES
Steamship Scandinavia, Miller,....parti 27 sept
RIO DE JANEIRO.
Barque Kragero, Halvorsen,...en chargement 26 oct
Barque Giules & Clemensa, Gerolsmo,..partie 4 sept
Brick Shepherdess, Cook, ...partie 19 sept
KINGSTON, JE
Steamship Yucatan, Watson..........parti 4 oct
ST. THOMAS.
Barque Sesti Dubrovacki, Laher....partie 19 sept

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination

STEAMERS.
Ana de Sala Esp, 1151 Ojinaga pour Barcelone 21 1er dist, S V Fonaris &co
Buenanventura Esp, 1332 Garro pour Liverpool 28 1er dist, Avendano Bros
Bretwalda Ang, 1913 Carpenter pour Liverpool 44 4e dist, A B French &co
Clinton Am, 1187 ——— pour ——— Alger, C A Whitney &co
Celtic Monarch Ang. 1308 Wilson pour Liverpool. 36 1er dist, Forstall, Ross & Clayton
Counsellor Ang, 1456 Lang pour Liverpool 10 2e dist. Lucas E Moore &co
Catalan Esp, 976 Munecas pour Liverpool, 27 1er dist, A K Miller &co
Castilla Esp. 1605 Soobirach pour Barcelone 31 1er dist, G Corral &co
E B Ward jr Am, 194 Colton pour Belize, Hon. 14 1er dist, S Oteri & Bro
Emiliano Esp, 1600 Urrutia pour Liverpool, 27 1er dist, A K Miller &co
Gussie Am, 998 Hill pour——— Alger, C A Whitney &co
Harbinger Ang, 1206 Kemp pour Reval 44 4e dist, A K Miller &co
Lucy P Miller Am, 410 Galt pour Aspinwall 15 1er dist, W D Clarke &co
Margaret Am, 508 ———pour———11 1er dist au capitaine
Metapedia Ang. 1454 Fowler pour Reval 45 4e dist, Forstall Ross & Clayton
Morgan City Am, 1291 Adams pour New York Alger, C A Whitney &co
North Dunham Ang, 1227 Williams pour Gênes 45 4e dist, A K Miller &co
Prinz Georg All. 2295 Feide pour le Havre 47 4e dist, A K Miller &co
Paris Fr, ——— Artur pour———40 4e dist, Forstall Ross & Clayton
Raclila Ang. 1169 Tyler pour Reval Washington, Hall & Vaughan
S J Oteri Hond. 543 Pizzatti pour Port Antonio, 15 1er dist, S Oteri & Bro
W G Hewes Am, 675 Brown pour ——— Alger, C A Whitney &co
NAVIRES
Annie Goudey Ang. 1135 Bent pour Belfast 26 3e dist, Hall & Vaughan
Bonanza Am, 1079 Webster pour le Havre 1re rue, Norton & Bell
Benlomond Ang, 937 Sinclair pour Gênes 2e rue A K Miller &co
Charles Ang. 1500 Nickerson pour le Havre 3e rue, A K Miller &co
Cromwell Am, 891 Barstow pour le Havre 34 1er dist, Jos F Lovell &co
Friedrich All. 1483 Bruggermann pour Brêmes 33 3e dist, A K Miller &co
J C Robertson Ang, 1036 Davis pour Liverpool Alger, Norton & Bell
Northampton Am, 1130 Murphy pour Liverpool 3e rue, A K Miller &co
Orient Am, ———pour ——— rue Louisa
Voladora Esp, 719 Olaguibel pour Barcelone 32 1er dist, G Corral &co
BARQUES.
Cort Adler Nor 407 Christensen pour le Continent 12 1er dist, Jes Kelley
Cato Nor 343 Kruger pour———34 1e dist Robt Orrieli
Carniola Ang. 737 Peck pour le Continent Prestown, DeWolf & Hammond
Eskedal Nor. 403 Knudsen pour——— Gretna, Buddendorff &co
Howard Ang, 580 Hay pour Calais Gretna, Hall & Vaughan
Jacob Aall Nor, 463 Beruldsen pour——— 12 1er dist, au capitaine
Lofra Nor, 401 Lorentzen pour———Gretna, Buddendorff &co
Olano Esp 475 Yapizua pour Santander 6e rue Avendano Bros
Romanoff Ang, 1010 Pearce pour——— 28 3e dist, Norton & Bell
Themis Ang. 926 Nicholsen pour Brême 2e rue, Hall & Vaughan
Valparaiso Esp, 935 Bord pour Barcelone 34 1er dist. G Corral &co
Venice Ang, 625 Hill pour——— 1er dist. DeWolf & Hammond
Windward Ang, 607 Bogart pour——— Gretna, DeWolf & Hammond
GOELETTES.
Clara L Dyer Am. 73 Nickerson pour Utila 14 1er dist, E Pilsbury Sons
Seguin Am. 185 Ricker pour———16 2e dist, J J Fernandez & Son
Vernal Am. 149 Huntermann pour———15 1er dist, J P Macheca & Bro

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1882

L'Athénée réuni en séance régulière le 9 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1882.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin jusqu'au 1er février 1883 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de largeur, et seulement sur le *recto* et les *lignes*: ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

De l'influence de la femme dans la famille.

Pour les hommes:

Nécessité des études élémentaires pour le choix d'une profession, d'un art ou d'un métier.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 1294.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Concours des écoliers des deux sexes, sous les auspices de l'Athénée Louisianais.

Prix à décerner—Deux médailles d'or offertes par un groupe de Français.

Nous croyons devoir rappeler au public que l'Athénée Louisianais désireux d'encourager les élèves des deux sexes qui apprennent le français, ouvre un concours où les deux meilleures compositions en cette langue vaudront à leurs auteurs une médaille d'or.

La distribution des prix aura lieu en séance publique, au milieu d'une fête artistique en même temps que littéraire, et sous les yeux d'une nombreuse audience réunie pour assister au triomphe des jeunes lauréats.

Les élèves des écoles ou institutions de la ville et de la campagne, ainsi que les enfants qui reçoivent leur instruction chez leurs parents, sont invités à concourir.

Il y aura deux classes de concurrents dans l'une seront les garçons, dans l'autre les filles.

Chaque classe aura un sujet particulier à traiter.

La date du concours est fixée au SAMEDI, 9 décembre.

Les concurrents de l'un ou l'autre sexe devront être âgé de moins de dix-sept ans à la date fixée ci-dessus.

Le concours aura lieu dans les salles de l'Union française (ancienne Loge de la Parfaite Union) rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

Les futurs concurrents sont priés de vouloir bien s'inscrire sur un registre placé dans le magasin de M. F. Tujague, rue de Chartres, 11.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville, — octobre 1882.

CONFORMÉMENT à la section 12 de la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, sont désignés ci-après, les lieux d'élection (polling places) dans les différents precincts pour l'élection qui doit avoir lieu dans la Paroisse d'Orléans, le MARDI, 7 NOVEMBRE 1882.

JOS. A. SHAKSPEARE, Maire.

PREMIER WARD.

Premier Precinct—Du fleuve Mississippi à la rue St-Thomas de la rue Thalie à la rue Félicité, coin des rues Orange et Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De St-Thomas à Constance de Thalie à Félicité, 180 Annonciation.

Troisième Precinct—De Constance à Prytania, de Thalie à Félicité, coin Magasins et Race.

Quatrième Precinct—De Prytania à Carondelet, de Thalie à Félicité, coin Melpomène et St-Charles.

Cinquième Precinct—De Carondelet à Franklin, de Thalie à Félicité, 318 Terpsichore.

Sixième Precinct - De Franklin à Claiborne, de Thalie à Félicité, coin Franklin et Melpomène.

DEUXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Annonciation et Tchoupitoulas, de Julie à Thalie, coin Commerce et St-Joseph.

Deuxième Precinct — De Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de Julie à Thalie. 269 Magasins.

Troisième Precinct—De Camp à Baronne, de Julie à Thalie, coin St-Charles et Delord.

Quatrième Precinct—De Baronne et Franklin, de Julie à Thalie. Erato, près Baronne.

Cinquième Precinct—De Franklin à Locust, de Julie à Thalie, 328 Liberté.

Sixième Precinct—De Locust à l'Avenue Carrollton, de Julie à Thalie. Locust, près Erato.

TROISIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Magasins, de Canal à Julie, 40 Girod.

Deuxième Precinct De Magasins à Carondelet, de Canal à Julie, coin Perdido et St-Charles.

Troisième Precinct—De Carondelet à Dryades, de Canal à Thalie 141 Baronne.

Quatrième Precinct—De Dryades à Bassin, de Canal à Julie coin Commune et Remparts.

Cinquième Precinct—De Bassin à Liberté, de Canal à Julie, coin Bassin et Perdido.

Sixième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Julie, coin Poydras et———.

Septième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Canal. 53 Claiborne.

Huitième Precinct - De Claiborne à Johnson, de Gravier à Julie, 263 Perdido.

Neuvième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Canal 385 Commune.

Dixième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à Julie, coin Gravier et Johnson.

Onzième Precinct—De Broad au Chemin de la Métairie, de Canal à Julie, coin Broad et Banks.

QUATRIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Dauphine, de Canal à St. Louis. Conti près Chartres.

Deuxième Precinct—De Dauphine à Tremé, de Canal à St. Louis, coin Bourgogne et Bienville.

Troisième Precinct—De Tremé à Claiborne, de Canal à St. Louis, coin Robertson et Douane.

Quatrième Precinct—De Claiborne à Johnson de Canal à St Louis. 63 rue Derbigny.

Cinquième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à St Louis. 491 Bienville.

Sixième Precinct - De Broad le long de Canal au Vieux Chemin de la Métairie, le long du Vieux Chemin de la Métairie au Nouveau Canal le long du Nouveau Canal au Lac Pontchartrain, au canal d'Orléans, le long du canal d'Orléans au Chemin de la Métairie, le long du Chemin de la Métairie à St Louis, le long de St. Louis à Broad. 643 Bienville, coin Gayoso.

CINQUIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, de St Philippe à St Louis Chartres, près St Pierre

Deuxième Precinct—De Royale à Bourgogne, de St Philippe à St Louis. Dauphine, près Orléans

Troisième Precinct—De Bourgogne à Marais, de St Philippe à St Louis. 170 Toulouse.

Quatrième Precinct—De Marais à Derbigny, de St Philippe à St Louis Coin Orléans et Marais.

Cinquième Precinct—De Derbigny à Miro, de St Philippe à St Louis, Coin Johnson et Ste Anne.

Sixième Precinct—De Miro le long de St Louis au vieux Chemin de la Métairie, le long du vieux chemin de la Métairie au Canal d'Orléans, le long dudit Canal au Lac Pontchartrain, de là le long du rivage du Lac au Bayou St Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean à St Philippe et de là le long de St Philippe à Miro 451 rue Dumaine.

SIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, d'Esplanade à St Philippe. 12 Hôpital, coin Decatur.

Deuxième Precinct—De Royale à Remparts, d'Esplanade à St. Philippe. Coin Hôpital et Dauphine.

Troisième Precinct—De Remparts à Claiborne d'Esplanade à St Philippe. Coin Chemin du Bayou et Tremé.

Quatrième Precinct—De Claiborne à Galvez, d'Esplanade à St Philippe. Coin Chemin du Bayou et Tremé.

Cinquième Precinct—De Galvez le long du centre de la rue St Philippe au Bayou St Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean à Esplanade, de là le long du centre d'Esplanade à Galvez. 426 Quartier, coin Rocheblave.

SEPTIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Bourgogne, des Champs Elysées à Esplanade. Victoire, près Français.

Deuxième Precinct—De Bourgogne à Marais, des Champs Elysées à Esplanade. Remparts et Kerlerec.

Troisième Precinct—De Marais à Célestine, de Champs-Elysées à St Antoine, coin Claiborne et Français.

Quatrième Precinct—De Marais à Célestine, de St Antoine à St-Bernard, coin Marais et Annette.

Cinquième Precinct—De Marais à Galvez, de St-Bernard à Esplanade, coin Claiborne et Lapeyrouse.

Sixième Precinct—De Galvez et Célestine à Broad et le Canal Marigny, de Champs Elysées à Esplanade, coin Rocheblave et Onzaga.

Septième Precinct—D'Esplanade, Broad et le Canal Marigny au Lac Pontchartrain, du Bayou St Jean à Champs-Elysées, coin Labarre et Chemin du Bayou.

HUITIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette, coin Espagne et Chartres.

Deuxième Precinct—De Royale à St-Claude, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette, coin Marigny et Dauphine.

Troisième Precinct—De St-Claude à Robertson, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette, coin Urquhart et Mandeville.

Quatrième Precinct—De Robertson à la Promenade Floride, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette, coin Derbigny et Champs Elysées.

Cinquième Precinct—De Floride au Lac Pontchartrain, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette Milneburg.

NEUVIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Claude, de l'Avenue Lafayette à Clouet, coin St-Ferdinand et Dauphine.

Deuxième Precinct - Du fleuve à St-Claude, de Clouet à Pauline, Dauphine près Elmira.

Troisième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pauline à Pologne, coin Barthélemy et Remparts

Quatrième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pologne à Lower Line, coin Avenue Jordan et Dauphine.

Cinquième Precinct—De St-Claude à la Promenade Florida, de l'Avenue Lafayette à Pologne. Port, près St Ferdinand.

Sixième Precinct—De la Promenade Florida le long de l'Avenue du Peuple au Lac Pontchartrain et de là le long du Lac Pontchartrain aux Rigolets, et des Rigolets au Lac Borgne et de là le long du Lac Borgne au Bayou Bienvenu, et de là le long du Bayou Bienvenu à la Promenade Florida. Coin St-Claude et Hancock.

DIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Thomas, de Félicité à Première, Rousseau, près Jackson.

Deuxième Precinct—De St-Thomas à Annonciation, de Félicité à Première. Joséphine, près Chippewa.

Troisième Precinct—D'Annonciation à Magasins, de Félicité à Première, coin Laurel à Joséphine.

Quatrième Precinct—De Magasins à St-Charles, de Félicité à Première, coin Camp et Ste-Marie.

Cinquième Precinct—De St-Charles à Remparts, de Félicité à Première, St-André près Remparts.

Sixième Precinct—De Remparts à Howard, de Félicité à Première, coin St-André et Franklin.

Septième Precinct—De Howard à la pointe de Touti de Félicité à Première, coin Joséphine et Freret.

ONZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Chippewa, de Première à Toledano, 31 Washington.

Deuxième Precinct—De Chippewa à Laurel, de Toledano à Première, 93 Washington.

Troisième Precinct—De Laurel à Magasins, de Toledano à Première, coin Washington et Magasins.

Quatrième Precinct—De Magasins à Prytania, de Toledano à Première, Washington près Camp

Cinquième Precinct—De Prytania à Dryades, de Toledano à Première, Dryades près Seconde

Sixième Precinct—De Dryades à Liberté, de Toledano à Première, coin Dryades et Troisième.

Septième Precinct—De Liberté à Melpomène, de Toledano à Première, coin Washington et Magnolia.

DOUZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Toledano à l'Avenue Napoleon, coin Austerlitz et Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Laurel à Camp, de Toledano à l'Avenue Napoleon, Magasins près Amelia.

Troisième Precinct—De Camp à Broad, de Toledano à l'Avenue Napoleon, coin Milan et St. Charles.

TREIZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de l'Avenue Napoleon à l'Avenue Peters. Coin Tchoupitoulas et Upperline.

Deuxième Precinct—De Laurel à Prytania, de l'Avenue Napoleon à l'Avenue Peters. Coin Bordeaux et Magasins

Troisième Precinct—De Prytania à Broad, de l'Avenue Napoleon à l'Avenue Peters. St-Charles, près Napoléon Avenue.

QUATORZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, de l'Avenue Peters à Lowerline. Magasins près State.

Deuxième Precinct—De St. Charles à Melpomène Tailrace, et de Lowerline à la ligne de l'Avenue Peters, Broad et Melpomène Tailrace, Coin Green et Edmond.

QUINZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Verret et du fleuve à Market, coin Verret et Patterson.

Deuxième Precinct—De Verret à l'Avenue Verret, du fleuve à Market, Case à pompe Morgan Fire Co No 3.

Troisième Precinct—De Market à la limite séparant les paroisses Orléans et Jefferson et du fleuve à Verret, coin Houma et Madison.

Quatrième Precinct—De l'Avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse, tête du canal Verret et Patterson.

Cinquième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la propriété divisée de Mme E. Lewis et des Religieuses Ursulines, chemin public de Tunisburg près Orléans.

Sixième Precinct—De la ligne de la propriété de Mme E. Lewis et des Religieuses Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines, du fleuve aux paroisses d'Orléans et Jefferson. Jonction du Chemin Public et le Cut-Off.

SEIZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, de Lowerline à l'Avenue de Carrollton. Commercial, près Huso.

Deuxième Precinct—De St Charles à Melpomène Tail Race et de Lowerline à l'Avenue de Carrollton, Hampson, près Burdette.

DIX-SEPTIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Cinquième, de l'Avenue de Carrollton à Upperline, Levée, près Léonidas.

Deuxième Precinct—De Cinquième à Onzième e l'Avenue de Carrollton à Upperline. Cinquième, près Cambronne.

Troisième Precinct—Onzième, Upperline et Upperline Canal au Lac, au Nouveau Canal et de là à l'Avenue Carrollton. West End, Lake Avenue. 27 oct—

Avis d'Election.

BUREAU DU SHERIF CIVIL Paroisse d'Orléans, Nlle-Orléans, 7 octobre 1882.

EN VERTU de deux proclamations émises par Son Excellence SAMUEL DOUGLASS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et portant la date du 23 août 1882, ordonnant qu'une élection ait lieu dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, le premier mardi après le premier lundi de novembre 1882 savoir: MARDI, le 7 NOVEMBRE 1882, de 7 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, dans le but:

I. D'élire conformément à une loi intitulée "Acte pour incorporer la Ville de la Nouvelle-Orléans; pourvoir au gouvernement et à l'administration des affaires de la dite ville, et pour abroger toute loi incompatible avec la présente," approuvée le 23 juin 1882.

Un Maire, un Trésorier, un Contrôleur, un Commissaire des Travaux Publics, un Commissaire de Police et des Edifices Publics, et quatre Recorders, dont un pour chaque Cour de recorder de la ville de la Nouvelle-Orléans, lesdits fonctionnaires devant être désignés par les électeurs légitimes de la dite ville de la Nouvelle-Orléans;

Trente Conseillers (Councilmen) pour la dite ville de la Nouvelle-Orléans, devant être désignés par les électeurs légitimes des districts représentatifs et municipaux ci-après indiqués.

II. D'élire deux Représentants de l'Etat de la Louisiane pour le premier et le second district congressionnel respectivement (composés des différents wards de la ville de la Nouvelle-Orléans ci-après énumérés), pour servir pendant deux ans au 48e Congrès des Etats-Unis d'Amérique.

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu conformément à la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, et à la loi No 101 de la session régulière de 1882, de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, MARDI, LE SEPTIÈME JOUR DE NOVEMBRE 1882.

de sept heures du matin à six heures de l'après-midi, [ce jour-là étant le premier mardi après le premier lundi de novembre 1882], dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et toute la paroisse d'Orléans, aux bureaux d'élection que désignera le gouvernement de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but de voter pour les fonctionnaires ci-après dénommés, comme il est ordonné dans les deux proclamations ci-dessus mentionnées, savoir:

1. Conformément à la dite loi intitulée "Loi pour incorporer la ville de la Nouvelle-Orléans, pour pourvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires, et pour abroger toute loi incompatible avec la présente," approuvée le 23 juin 1882.

Un Maire, un Trésorier, un Controleur, un Commissaire des Travaux publics, un Commissaire de Police et des Edifices publics, et quatre recorders, dont un pour chaque cour de recorder de la ville de la Nouvelle-Orléans, devant être désignés par les électeurs légitimes de la dite ville de la Nouvelle-Orléans;

Trente Conseillers (Councilmen) pour la dite ville de la Nouvelle-Orléans, devant être désignés par les électeurs légitimes des districts représentatifs et municipaux, savoir:

Le Premier District Représentatif, Premier Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Thalia jusqu'à l'intersection du canal Claiborne, de là le long du centre du canal Claiborne au centre de Felicity Road jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve, élira un membre du Conseil.

Le Second District Représentatif, Second Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Julie jusqu'au Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'à Carrollton Avenue, de là le long du centre de Carrollton Avenue jusqu'au centre du Canal Melpomène jusqu'au centre du canal Claiborne, de là le long du centre du canal Claiborne jusqu'au centre de la rue Thalia, de là le long du centre de la rue Thalia jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du Conseil.

Le Troisième District Représentatif, Troisième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal au vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'au centre du Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au centre de la rue des Remparts jusqu'au centre de la rue Julie, de là le long du centre de la rue Julie jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira trois membres du Conseil.

Le Quatrième District Représentatif, Quatrième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal jusqu'au vieux Chemin de la Métairie, de là le long du vieux Chemin de la Métairie jusqu'au centre du Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au lac Pontchartrain jusqu'au Canal d'Orléans, de là le long du centre du Canal d'Orléans jusqu'au Chemin de la Métairie, de là le long du Chemin de la Métairie jusqu'à la rue St-Louis, de là le long du centre de la rue St-Louis jusqu'au fleuve Mississippi, de là jusqu'au point de départ élira un membre du Conseil.

Cinquième District Représentatif, Cinquième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St-Louis au vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre du Canal d'Orléans, de là le long du centre du dit canal au lac Pontchartrain, de là le long du lac au Bayou St-Jean, de là le long du centre du Bayou St-Jean à la rue St-Philippe, de là le long du centre de la rue St-Philippe au fleuve Mississippi, de là au point de départ, élira deux membres du Conseil.

Sixième District Représentatif, Sixième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St-Philippe au Bayou St Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean à l'Esplanade, de là le long du centre de l'Esplanade au fleuve Mississippi, de là au point de départ élira un membre du Conseil.

Septième District Représentatif, Septième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de l'Esplanade au Bayou St Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean et le raccourci au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain à la rue des Champs-Elysées, de là le long du centre de la rue des Champs Elysées au point de départ, élira deux membres du Conseil.

Huitième District Représentatif, Huitième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue des Champs Elysées au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain à l'Avenue du Peuple, de là le long du centre de l'Avenue du Peuple à l'Avenue Lafayette, de là le long du centre de l'Avenue Lafayette au fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Neuvième District Représentatif, Neuvième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Lafayette au centre de l'Avenue du Peuple, de là le long du centre de l'Avenue du Peuple au lac Pontchartrain, de là le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, de là le long des Rigolets au lac Borgne, de là le long du lac Borgne au bayou Bienvenu, de là le long du bayou Bienvenu au canal des Pêcheurs, de là le long du canal des Pêcheurs à la ligne sud de Florida Walk à la ligne inférieure des casernes des Etats-Unis, de là le long de la ligne des casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Dixième District Représentatif, Dixième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de Felicity Road jusqu'au canal Melpomène, de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à l'intersection de la rue Première, de là le long du centre de la rue Première jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Onzième District Représentatif, Onzième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Première jusqu'au Melpomène Tail-Race, de là le long du centre de Melpomène Tail-Race jusqu'à la rue Toledano, de là le long du centre de la rue Toledano jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Douzième District Représentatif, Douzième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Toledano jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à Napoleon Avenue, de là le long du centre de Napoleon Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième Wards, bornés comme suit:

Treizième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de Napoleon Avenue jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à Peters Avenue, de là le long du centre de Peters Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ.

Quatorzième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de Peters Avenue jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à la rue Toledano, de là le long du centre de la rue Toledano jusqu'au Melpomène Tail-race, de là le long du centre du Melpomène Tail-race jusqu'à la rue Lowerline, de là le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix-septième Wards, bornés comme suit;

Seizième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au Melpomène Tail-race, de là le long du centre du Melpomène Tail-race jusqu'à Carrollton Avenue, de là le long du centre de Carrollton Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ.

Le Dix-septième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Carrollton au Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal au lac Pontchartrain, de là le long du lac Pontchartrain au Canal Upperline, de là le long du centre du Canal Upperline et de la rue Upperline au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Quinzième District Représentatif, Quinzième ward, borné comme suit, savoir: Tout le territoire situé sur la rive droite du fleuve Mississippi et borné par une ligne établie par l'ingénieur d'Etat, commençant à un point près de la rive du fleuve vis-à-vis de la rue Ptolemy, de là se dirigeant comme suit, savoir:

Sud 2° 30', 4 milles est et environ 1080 pieds.
Sud 3° 10' ouest environ 620 pieds, de là longeant la ligne de derrière des propriétés.
Sud 57°, est 2143' 4".
Nord 2° 45', est 1910' 7".
Sud 53° 30', est 5162' 2".
Nord 6° 15', est 4932' 7" à la ligne du township 1 mille 138' 9 3/4".
Sud 76°, est 311' 4 1/2" à la ligne du township 445' 10".
Sud 72°, est 947, 9 1/2".
Sud 65° 30', est 955' à la range line 1337' 8".
Sud 83 1/8°, est 860' 6".
Nord 61° 7", est 524' 7' à range line 1366' 6".
Sud 81° 15", est 2368' 6" à range line 4383' 7".
Sud 61° 53', 1 1/2 mille est et 277' 2".
Sud 31° 35', 1 1/2 mille est et 2163' de là ligne inférieure de Jeanne Lassales, de là en remontant le fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Premier District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal au vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre du Nouveau Canal au centre de l'Avenue Carrollton, de là le long du centre de l'Avenue Carrollton au centre du Canal Melpomène, de là au jonction avec la rue Toledano, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'à son intersection avec le centre de Felicity Road à la rue Claiborne, de là le long du centre de Felicity Road au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Deuxième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi, le long du centre de la rue Esplanade au centre du Bayou St Jean, de là le long du centre du Bayou St-Jean et du raccourci au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain au centre du Nouveau Canal, du centre du Nouveau Canal au centre du vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre de la rue du Canal, de là le long du centre de la rue du Canal au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Troisième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue de l'Esplanade jusqu'au centre du Bayou St Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean et du raccourci jusqu'au Lac Pontchartrain, de là le long de la rive du Lac Pontchartrain aux Rigolets, de là le long des Rigolets au Lac Borgne, de là le long du Lac Borgne jusqu'au Bayou Bienvenu, de là le long du Bayou Bienvenu jusqu'au Canal des Pêcheurs, de là le long du Canal des Pêcheurs jusqu'à la ligne sud de la Promenade Florida, de là le long de la dite ligne de la Promenade Florida à la ligne inférieure des Casernes des Etats Unis, de là le long de la ligne des Casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Mississippi, et de là le long de la ligne du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Quatrième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de Felicity Road jusqu'au Canal Melpomène à la rue Claiborne, de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à l'intersection de la rue Toledano, de là le long du centre de la rue Toledano jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Cinquième District Municipal, borné comme suit: Le cinquième district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans est situé sur la rive droite du fleuve Mississippi et est borné par une ligne établie par l'ingénieur d'Etat, partant d'un point près de la rive du fleuve vis à vis de la rue Ptolemy, prenant la direction suivante.

Sud 42° 30', est 4 milles, et environ 1080 pieds sud 3° 10, ouest environ 620 pieds, de là le long de la ligne de derrière des propriétés.
Sud 57°, est 2143' 4".
Nord 2° 45', est 1910' 7".
Sud 53° 30', est 5162' 2".
Nord 6° 15', est 4932' 7", jusqu'à la ligne du township 1 mile 138' 9 3/4".
Sud 76°, est 311' 4 1/2", jusqu'à la ligne du township 445' 10".
Sud 72°, est 947' 9 1/2".
Sud 63° 30', est 955' jusqu'à la range line 1337' 8".
Sud 83 1/2°, est 860' 6".
Nord 61° 7", est 524' 7" jusqu'à la range line 1366' 6".
Sud 81° 15', est 2368' 6" jusqu'à la range line 4383' 7".
Sud 61° 53', est 1 1/2 mille et 277' 2".
Sud 31° 35', est 1 1/2 mille et 2163 jusqu'à la ligne inférieure de Jeanne Lassalle, et de là en remontant le fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Sixième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi, de là le long du centre de la rue Toledano jusqu'à sa jonction avec le canal Melpomène tail race, de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à sa jonction avec la rue Lowerline, de là le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au fleuve Mississippi, et de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Septième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Lowerline jusqu'à l'intersection du Melpomène "tail-race", de là le long du centre du Melpomène "tail-race" à l'Avenue Carrollton, de là le long du centre de l'Avenue Carrollton jusqu'au centre du Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain jusqu'au Canal Upperline, de là le long du centre du Canal Upperline et de la rue Upperline jusqu'au fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

II. Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au 48e Congrès des Etats-Unis d'Amérique pour le terme de deux ans, savoir:

Un pour représenter le premier district Congressionnel de cet Etat, lequel comprend cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississippi, et cette partie de la rive gauche au-dessous de la rue Julie et du Nouveau Canal, embrassant les wards trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et quinze de la ville de la Nlle-Orléans, ainsi que les paroisses Plaquemines et St-Bernard.

Un pour représenter le second district Congressionnel de cet Etat, lequel comprend cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située au-dessus de la rue Julie et du Nouveau Canal, embrassant les wards deux, un, dix, onze, douze, treize, quatorze, seize et dix-sept de la ville de la Nlle-Orléans ainsi que les paroisses Jefferson, St-Charles, St-Jean Baptiste et St-Jacques.

THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—au 7 nov.

Aux Electeurs—Etat de la Louisiane. Surintendant de l'Enregistrement en la paroisse d'Orléans, bureau rue du Camp, vis-à-vis de la rue Lafayette—Nouvelle-Orléans, 16 septembre 1882.

Les messieurs désirant se faire enregistrer, trouveront ce bureau ouvert de 8 heures du matin à 2 h. et de 4 à 7 heures du soir, jusqu'au 28 octobre 1882, après quelle date, il sera clos pour permettre au travail de la révision et de la préparation des registres de Polls de s'opérer.

CHAS. CAVANAC.
17 sept au 7 nov— Surintendant.

QUARTIER GÉNÉRAL
—DU—
COMITÉ CENTRAL EXECUTIF
—DU—
PARTI DÉMOCRATE.

NOUVELLE-ORLEANS, 1882.

Monsieur—La campagne électorale qui va s'ouvrir va, sans aucun doute provoquer une grande activité et d'énergiques efforts de la part du parti républicain. Craignant le verdict que le peuple va frapper la Législature qui vient de se clore, ils font de puissants efforts pour s'assurer la majorité dans la prochaine Chambre des Représentants. Avec ses efforts cette ne sait plus rougir de rien, les chefs du parti qui inauguré un système d'extortions et d'exactions sans égal dans l'histoire de la politique américaine.

Tous ceux qui occupent des emplois fédéraux, à tous les degrés de l'échelle administrative, et dans chaque branche du service public, sont requis de verser leur contribution au trésor du parti, sous peine de déplacement en haut lieu et de perdre leur place. On fait un usage sans limite des pouvoirs et de l'autorité des plus hauts fonctionnaires uniquement dans un intérêt de parti.

Le parti aujourd'hui au pouvoir a tenté insidieusement de pénétrer dans chaque maison et à force d'astuce, à force de promesses et de patronage, de séduire les faibles et d'attirer les mécontents et les chercheurs de places. Il n'y a pas un Etat du Sud où l'on n'ait pas encouragé la désertion du parti en assurant d'avance le prix de cette désertion. Inutile de citer à cet égard l'exemple des autres Etats, mais chez nous il est manifeste qu'il s'en fait un véritable trafic et que l'on fait toute espèce d'offres à la trahison.

Voilà ce que doit combattre et anéantir la démocratie louisianaise. Soyons fidèles aux vraies traditions, sachons conserver l'intégrité du parti. Les mêmes raisons qui ont produit la révolte contre le joug radical et ont amené la destruction, subsistent encore. Elles sont pressantes et exigent l'unité d'action de toute notre population.

Nous devons toujours chérir et défendre chèrement la liberté et le bonheur du peuple. Par conséquent nous ne devons pas abandonner les fruits des victoires du passé ni nous relâcher en quoi que ce soit, de peur de réveiller le passé et d'en faire un danger pour l'avenir.

C'est le peuple qui doit combattre. C'est de lui que doit venir la victoire du droit — le succès de la démocratie.

Nous n'avons aucune somme d'argent ni publique ni particulière à notre disposition, et nous ne pouvons jeter de l'argent aux tripoteurs de toute sorte pour nous assurer le concours d'un appui douteux. D'ailleurs, il n'en est nullement besoin pour nous assurer les bienfaits d'un bon gouvernement.

Vous êtes donc instamment priés d'organiser immédiatement vos comités de paroisses et de districts, de mettre le parti en mesure de combattre efficacement, de vous assurer le concours actif, personnel de vos candidats et des citoyens de votre district.

Envoyez le plus tôt possible une liste complète de vos organisations locales et de district à notre quartier général avec une adresse correcte de votre bureau de poste, de façon à nous assurer mutuellement à vous et à nous des communications faciles et à nous fournir les informations dont nous avons besoin les uns et les autres.

Le succès n'est dû qu'à une action prompte et dévouée. Restons fidèles à nous-mêmes et à notre parti, et nous ne pouvons être battus.

Très respectueusement,
JOHN FITZPATRICK.
Président du Comité Central Exécutif d'Etat.
O. M. TENNISON, Secrétaire.

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.
Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur
Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues.
Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.
N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable. Accords et réparations pleinement garantis. J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désireraient disposer de leurs Pianos. 17sept—

Brasseries.
MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis,
1er fév—82.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY
EUGENE ERATH,
282.....RUE VILLERE.....282
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—82. 1an DMJ

INSTITUTIONS.

Institut Markey & Picard,
A l'angle des rues Esplanade et Tonti, N. O.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
Le 4 septembre aura lieu l'ouverture des classes de cette Institution si favorablement connue. Les études comprennent toutes les branches formant une éducation complète. L'enseignement des arts d'agrément est confié à des professeurs éminents.
Pour plus amples informations s'adresser à l'Institut. 27 août 3m D M J

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat.
Coin St Philippe et Prieur.
LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Institut. 17 oct—

Columbian Institute,
128 RUE ESPLANADE,
ECOLE de jour et Pensionnat pour jeunes filles. Kindergarten pour petits enfants, garçons et filles. La réouverture de l'école a eu lieu le LUNDI, 4 septembre 1882.
MLLE H FITZGERALD.
19sept—6m Directrice.

MEDECINS.

Changement de domicile.
LE DR CASTELLANOS a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il a transféré son domicile au No 185 rue Julie, entre St. Charles et Carondelet.
Consultations comme par le passé, de 9 à 10 h. a. m., au coin des rues Remparts et Dumaine, et de 2 à 4 p. m., au coin des rues Commune et Baronne, [Bâtisse de la compagnie du Gaz.]
10 oct—1m-Mal

DR. CHS. LANAUX,
DENTISTE,
A transporté son cabinet du
No. 86 de la rue Royale,
Chez WASHBURN, le Photographe,
Coin Canal et Passage de la Bourse,
7 oct—1m Nouvelle-Orléans, Lae

Dr A. W. de Roaldès,
Résidence: 415 rue Decatur.
Près des Champs Elysées.
Office: Coin Baronne et Commune, au-dessus de la Bâtisse du Gaz Elevateur; rue Commune.
Consultation: de 1 à 3 P. M.
2 août 5m J D M

Le Dr J. CARRIERE,
Ex-Interne des Hôpitaux de Paris,
Lauréat de l'Académie de Médecine.
No 2, rue Portalis.
Près le Boulevard Malesherbes.
PARIS, (France).
1a juil—6mMaJD

Compagnie ancienne et sûre de Paratonnerre de
ROBINSON,
ETABLIE EN 1855.
Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.
LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.
Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.
Les [illegible] de Robinson sont une [illegible] dans toutes les parties [illegible] spécialité des travaux [illegible] le jour même de leur livraison.
[illegible] ROBINSON, directeur.
[illegible] 246 rue du Canal, Nouvelle- 12mars—1an

Aux Planteurs Sucriers.
Economisez du combustible,
en faisant usage du
Albany Steam Trap.
C'est un appareil qui retourne la vapeur condensée des serpentins aux bouilloires, sans qu'il soit besoin de pompe à cet effet.
A vendre par
JAS. D. EDWARDS,
22, 24, 26 et 28 rue Front,
29 juil—3m Nouvelle-Orléans.

Aux Fabricants de sucre de canne et de sorgho, aux Brasseurs, etc,
BISULFITE DE CHAUX DE
1851-BONNABEL-1882
Trente et une années de succès ininterrompus constituent la meilleure preuve de la supériorité de notre bisulfite sur tous les agents antiseptiques ou décolorants, et qui justifie la marque distinctive que nous lui avons toujours employé pour traiter le jus de canne. Tous les Brasseurs du Nord et de l'Ouest s'en servent également. Des circulaires et des instructions sont envoyées à tous ceux qui en font la demande à
H. BONNABEL,
3 oct—2m 37 North Peters street.

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE.
A. Brousseau's Son.
17.....RUE DE CHARTRES....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
5juin—1an

Association de Mariage
—DU—
CROISSANT
123 RUE GRAVIER. Pas d'assessment pour six mois. Venez au bureau de l'Association pour plus amples renseignements. Des certificats de $1,200, $2000 et $3000 sont émis, payables à l'époque du mariage.
25 juil—1 an

El Tourista Hispano-Americano.
CET intéressant journal, qui se publie en langue espagnole à New York et paraît deux fois par mois a pour agent à la Nlle Orléans Mme B. DE MIRANDA, laquelle reçoit les souscriptions à raison de $1 par an. Elle traite aussi pour les annonces.
S'adresser, coin Jackson et Magazine, ou chez H. Billard, libraire, 59 Chartres, coin Bienville.
14 oct—an 31.

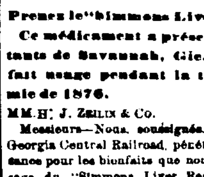

Pour prévenir
—LA—
Fièvre Jaune
Prenez le "Simmons Liver Regulator"
Ce médicament a préservé les habitants de Savannah, Gie., qui en ont fait usage pendant la terrible épidémie de 1876.
MM. H. J. Zeilin & Co.
Messieurs—Nous, soussignés, mécaniciens du Georgia Central Railroad, pénétrés de reconnaissance pour les bienfaits que nous a procuré l'usage du "Simmons Liver Regulator", lors de l'épidémie de fièvre jaune à Savannah, Gie. pendant l'été et l'automne de 1876, désirons établir les faits suivants: Pendant l'épidémie dont il s'agit nous avons fait usage du médicament connu comme le "Simmons Liver Regulator"; préparé par J. H. Zeilin & Co., et, quoique exposés aux plus pernicieuses influences des miasmes de la fièvre jaune, en venant à Savannah et en sortant à toutes les heures de la nuit, et ensuite en passant des nuits entières dans la ville pendant la durée de cette fatale épidémie, nous avons tous conservé notre santé, à l'exception d'un seul qui est tombé malade mais qui a promptement recouvré la santé. Nous ne saurions attribuer notre salut, après la protection de la Providence, qu'à l'usage habituel et ininterrompu du "Simmons Liver Regulator", pendant que nous étions exposés à la malaria de la fièvre jaune.
Agréez, messieurs, etc.,
C. B. PATTERSON, JAS. L. MALLETTE, JOHN B. COLLINS, MILTON F. COOPER.
Ne prenez que le vrai "Regulator" qui porte toujours sur l'enveloppe le Z rouge (marque de fabrique) et la signature de
J. H. ZEILIN & CO.
A vendre par tous les marchands.